

# Les moisissures dans le logement

Le phénomène d'apparition de moisissures est extrêmement lié à celui de l'humidité. C'est pourquoi il est fortement conseillé, en parallèle de la présente fiche, de consulter la fiche 5 « L'humidité dans le logement ».



## 01. Qu'est ce que c'est ?

Les moisissures sont composées de champignons microscopiques qui produisent des spores se déplaçant dans l'air ambiant. Ces dernières peuvent se reproduire en très grandes quantités, et ainsi propager rapidement les moisissures (48 à 72 heures à l'œil nu), lorsque les facteurs suivants sont réunis :

- **Un support adéquat**  
Toute substance organique et notamment la cellulose (livres, tapis, vêtements, bois, papiers-peint, colle cellulosique, etc).
- **Une température appropriée**  
La température optimale pour un développement rapide des moisissures se situe entre 5 et 25°C.
- **Une source d'humidité**  
L'eau est une condition essentielle au développement des moisissures.

### Le saviez-vous ?

PLUS DE  
**15%**  
de la population  
est allergique  
aux moisissures

Source : CSTB



## 02. D'où viennent les moisissures ?

L'apparition des moisissures dans le logement trouve son origine dans la conjugaison entre humidité excessive, problème d'aération et chauffage insuffisant. Ces désordres peuvent être dus au mauvais état du bâti (ex : infiltrations) et/ou des équipements (ex : dysfonctionnement de la ventilation) et/ou du mode d'usage du logement (ex : obturation des entrées d'air par l'occupant, restriction ou privation de chauffage).



### Quels risques pour la santé ?

Les effets des moisissures sur la santé découlent de l'inhalation, voire dans certains cas de l'ingestion (par des enfants par exemple), des composants des moisissures (spores, glucanes) et/ou de ce qu'elles produisent (mycotoxine, composés organiques volatils). **Les symptômes de ces effets seront généralement d'ordre respiratoire :**

- **Effets irritatifs**  
Irritation des muqueuses (yeux, nez, gorge), congestion nasale, voix rauque.
- **Réactions allergiques**  
Maux de gorge, rhinite allergique, asthme, difficultés respiratoires, toux, rhume des foins, conjonctivite, sinusite, eczéma, urticaire, etc.

- **Infections fongiques invasives (IFI)**  
Chez des personnes ayant des défenses immunitaires diminuées. Les signes cliniques varient : difficultés respiratoires, douleurs et toux avec parfois une fièvre. Leur gravité dépend en grande partie de l'état immunologique de la personne, avec risque de décès chez celles sévèrement immunodéprimées.

- **Effets toxiques**  
Maladies ayant pour principales manifestations cliniques l'œdème pulmonaire, la fièvre, une fatigue généralisée, des difficultés respiratoires ou encore l'hémorragie. L'exposition par ingestion des substances toxiques produites par les moisissures peut induire à long terme des cancers ou des déficiences immunitaires.

## 03. Comment détecter la présence de moisissures ?

Habituellement, il n'est pas nécessaire de faire analyser l'air ou les surfaces pour confirmer la présence de moisissures, **celles-ci sont visibles à l'œil nu**. Elles se développent sous forme de **filaments et prennent l'apparence de taches souvent pigmentées en noir**. L'apparition de couleurs sur les surfaces moisies correspond à un stade avancé de développement. Les moisissures dans le logement peuvent se retrouver sur les murs, les plafonds, le contour des fenêtres, les tapis, dans les placards à linge, derrière un meuble, etc.

Certains organismes de santé publique<sup>1</sup> ont élaboré une démarche (complétée ou relayée par d'autres<sup>2</sup>) utilisant **la surface contaminée comme critère objectif de risque pour la santé** :

TOTAL DES SURFACES CONTAMINÉES DANS UN LOGEMENT <sup>3</sup>	NIVEAU DE CONTAMINATION	RISQUE POUR LA SANTÉ
< 0,3 m <sup>2</sup>	Contamination faible	<b>Risque faible</b> mais pas exclu
Entre 0,3 et 3 m <sup>2</sup>	Contamination moyenne	<b>Risque à évaluer</b> (prélèvement et analyse par un laboratoire spécialisé) en fonction des espèces de moisissures et du contexte : localisation des moisissures, durée d'exposition et état de santé de l'occupant.
> 3 m <sup>2</sup>	Contamination élevée	<b>Risque élevé</b>

## 04. Comment éviter l'apparition de moisissures ?

**Eviter l'apport excessif d'humidité lié aux activités domestiques** (toilette, séchage du linge, cuisson, utilisation d'un poêle à gaz ou pétrole, etc).

**Faciliter l'évacuation de l'humidité du logement** : aérer quotidiennement, éviter d'obstruer les bouches d'extraction d'air, si possible chauffer régulièrement le logement pour assécher l'air et les parois, etc.

## 05. Comment réagir en cas de détection de moisissures ?

### ➤ Traiter la contamination

**Certains organismes de santé publique recommandent un traitement différent en fonction de l'étendue des surfaces moisies :**

**< 0,3 m<sup>2</sup>** : l'occupant peut nettoyer lui-même les contaminations à condition qu'il ne souffre pas de maladies respiratoires, de déficience immunitaire et que son état de santé général le permette. Se référer à la fiche 9 « Les moisissures dans le logement » (à destination des familles) pour connaître les précautions nécessaires à la décontamination. Sinon proposer à un proche de le réaliser.

**Entre 0,3 et 3 m<sup>2</sup>** : le recours à un spécialiste est conseillé pour le nettoyage mais peut être réalisé par l'occupant en prenant les précautions nécessaires.

**> 3 m<sup>2</sup>** : l'intervention d'une entreprise spécialisée est nécessaire.

### ➤ Traiter l'origine de la contamination

**Pour un effet durable du traitement de la prolifération, il est nécessaire d'identifier son origine : excès d'humidité et/ou problème d'aération et/ou chauffage défectueux.** Puis d'y remédier par des travaux (si les causes sont liées au bâti, aux équipements) et/ou par un accompagnement de l'occupant (si les causes sont liées au mode d'usage du logement).

## 06. Vers qui se tourner en cas de problème ?

➤ **Le propriétaire** lorsque le(s) remède(s) à l'apparition de moisissures nécessite(nt) des travaux ;

➤ **Le médecin traitant peut évaluer le risque pour la santé** (relation entre la présence de moisissures et les troubles de santé d'un ou plusieurs occupants). Les Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur (<http://www.cmei-france.fr/>), le service d'hygiène de la commune ou l'Agence régionale de santé (ARS) peuvent conseiller sur les démarches à entreprendre.

Si une insalubrité est constatée lors de la visite, se référer à la fiche 2 « Pathologies de l'habitat, procédures et professionnels de l'action sanitaire ».

## Et pour aller plus loin ?

/// Guide pratique « Moisissures dans votre logement ? », CSTB, 2015 :

[https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide\\_moisissures\\_cstb\\_2015.pdf](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide_moisissures_cstb_2015.pdf)

/// Cahier pratique « Prendre en compte le risque santé dans l'habitat existant – Repères et outils d'intervention », Fédération PACT/Soliha, 2010 :

[https://www.soliha.fr/wp-content/uploads/2015/04/soliha\\_guide\\_habitat-sante.pdf](https://www.soliha.fr/wp-content/uploads/2015/04/soliha_guide_habitat-sante.pdf)

/// Rapport « Contaminations fongiques en milieux intérieurs », CSHPF, 2006 :

[http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Contaminations\\_fongiques\\_en\\_milieux\\_interieurs.pdf](http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Contaminations_fongiques_en_milieux_interieurs.pdf)

/// Moisissures dans le bâti, ANSES, 2016 :

<https://www.anses.fr/en/system/files/AIR2014SA0016Ra.pdf>

<sup>1</sup>OMS, Service hygiène de la ville de New York, Institut national de santé publique du Canada. <sup>2</sup>Institut de santé publique de Wallonie, Santé Canada, Conseil supérieur d'hygiène publique de France. <sup>3</sup>A titre indicatif : 1 feuille A4 = 0,06 m<sup>2</sup>.